

Alain Pandolfo

Les drogues : du principe du plaisir à la faille épistémo-somatique

*« Franchement le laudanum et le vin sont de mauvaises ressources
contre le chagrin. Ils font passer le temps, mais ne refont pas la vie.
Encore pour s'abrutir faut-il de l'argent. »*

C. Baudelaire¹

L'abord clinique des consommations de stupéfiants a souvent été questionné par la psychanalyse. Leurs places dans les rites, leurs usages au service du principe du plaisir, leurs fonctions de séparation au regard de la jouissance — phallique ou de l'Autre selon le cas — ont été tour à tour évoqués. Leurs pratiques liées au « Sujet de la connaissance » ont aussi été étudiées. Mais, concernant la lecture que l'on peut en faire dans le champ lacanien, un autre aspect se dessine. En effet, même s'il est vrai que les drogues ont occupé une place ancestrale dans l'économie humaine, leur statut a néanmoins changé : la place qu'elles ont pu occuper traditionnellement — notamment dans leur lien au sacré — semble être périmée à l'ère de la science². Par ailleurs, si leur fonction de *pharmakon* vaut toujours, elles sont désormais à situer au regard d'une offre qui crée une demande particulière à leur égard et cette demande est le caractère essentiel de leur présence à notre époque.

Leur fonction au service du principe du plaisir, telle que la décrit Freud, reste entière dans la plupart des cas. Mais Lacan en situe l'enjeu actuel au niveau d'une proposition universelle bien plus large, précisément comme produits de la science mis sur le marché des biens. Ce n'est donc pas de leur usage et de leur fonction au cas par cas que nous allons traiter

¹ C. Baudelaire, *Correspondances*, Tome 1, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, p.143.

² Fait qui s'explique par la disjonction qui s'est opérée entre savoir et vérité à partir de l'émergence du sujet de la science.

ici, mais de la place particulière qui se dessine pour elles, parmi bien d'autres objets et d'autres faits. Une éthique s'avère nécessaire à leur considération si nous suivons Lacan dans sa conférence « Psychanalyse et médecine ». Or, l'éthique de la psychanalyse introduit, pour se fonder, la prise en compte de la dimension de la jouissance. « Freud introduit notre mesure de l'éthique par la jouissance »³ indique en effet Lacan. C'est notamment d'une lecture de *Malaise dans la civilisation* qu'il déduit cette formule. Freud, dans ce même texte, range le bonheur du côté du programme du principe du plaisir. Lacan, de son côté, notera l'antagonisme entre principe du plaisir et jouissance. Si Freud, en effet, note que le programme du principe du plaisir vise à la moindre tension, Lacan le situera comme limite à la jouissance et le définit comme une « une tisseuse invisible qui resterait à veiller à ce qu'il n'y ait pas trop de chauffe au niveau des rouages. »⁴.

Drogues et principe du plaisir

C'est donc dans *Malaise dans la civilisation* que Freud circonscrit trois usages des drogues. Il énumère d'abord leur usage circonstanciel, faisant notamment référence aux « briseurs de soucis », ensuite il évoque leur utilisation qui comporte une signification sociale plus globale, lorsque par exemple, des peuples entiers peuvent avoir recours à des stupéfiants afin de supporter leurs conditions de vie, et enfin, il note le cas particulier de l'intoxication chronique. Il n'y a donc pas lieu de confondre en un seul les usages de drogues.

Par contre, ce qui les rassemble - toujours à lire Freud - est le fait que ces usages sont à ranger parmi l'ensemble des « sédatifs » indispensables à l'homme pour supporter ce qu'il désigne comme « la misère de notre vie ». ⁵ Parmi ces sédatifs, indispensables nous dit-il, la drogue est située précisément du côté d'une protection, d'une insensibilisation, parmi les méthodes permettant d'approcher le bonheur et constituant un évitement de la souffrance. En effet, « les plus intéressantes méthodes de protection contre la souffrance sont encore celles qui visent à influencer notre organisme »⁶ et « la plus brutale mais aussi la plus efficace des méthodes destinées à exercer pareille influence corporelle est la méthode chimique, l'intoxication. »⁷

³ Lacan J., Discours de clôture des journées sur la psychose chez l'enfant.

⁴ Lacan J., Séminaire inédit « D'un Autre à l'autre », leçon du 15/01/1969.

⁵ "Nous ne pouvons pas nous passer de sédatifs", écrit-il, et ils sont peut être de trois espèces: de fortes diversions, qui nous permettent de considérer notre misère comme peu de chose, des satisfactions substitutives qui l'amointrissent; enfin des stupéfiants qui nous y rendent insensibles. « L'un ou l'autre de ces moyens nous est indispensable ». S. Freud, *Malaise dans la civilisation*, P 18-19

⁶ S. Freud, *Malaise dans la civilisation*, P 22

⁷ S. Freud, *Malaise dans la civilisation*, P 22

Nous pouvons déjà tirer une première conclusion : Freud place l'intoxication chimique au sommet des méthodes visant à la protection. Il n'en fait pas un prototype d'accès à la jouissance. La fonction du produit stupéfiant place celui-ci du côté des techniques d'insensibilisation, de ce qui permet d'accéder au plaisir à partir d'une anesthésie du corps. C'est une solution qui consiste à contrecarrer ce qui, dans la vie, s'oppose à la réussite du programme du principe du plaisir. Atteindre au bonheur en évitant la souffrance, obtenir la moindre tension possible par ce biais, telle est, chez Freud, la place et la fonction de l'intoxication. Retenons donc que pour lui, la drogue est d'abord une manière, parmi d'autres, d'atteindre ou d'approcher un bonheur que refuse décidément l'existence, visée du bonheur qu'il réduit au programme du principe du plaisir.

La pratique des drogues, au sens large du terme, fait partie d'une série qui répond à ce que la psychanalyse appelle, depuis Lacan, l'impossible à supporter. A ce titre, la drogue ne serait qu'un des modes particuliers de répondre et de parer au malaise structurel que Freud repère comme étant au cœur de toute civilisation.

Mais elle n'est pas unique, car le malaise et ses manifestations ne sont pas homogènes pour chacun, ni non plus ses modalités de traitement. La psychanalyse n'est-elle pas elle-même une praxis qui consiste à prendre en compte cet impossible? Comme le note Colette Soler: « La psychanalyse n'est pas seule à répondre à l'impossible à supporter. Le discours commun a aussi ses recettes, et les figures historiques des traitements quotidiens de la faille primordiale de la structure mériteraient d'être étudiées. Cela va de l'action réformatrice à toutes les techniques de la patience humaine : résignation, qui peut aller jusqu'à être méthodique comme celle de Descartes, voulant "changer (ses) désirs plutôt que l'ordre du monde" ; illusion qui chemine des diverses formes d'anesthésie jusqu'aux sublimations de la religion ; divertissement enfin; qu'il s'agisse de plier le front, de dénier ou d'oublier, c'est toujours le même point qui est visé dans la méconnaissance. »⁸

Mais ce qui différencie l'usage des drogues des autres méthodes, c'est d'abord qu'elles permettent « de modifier (...) les conditions de notre sensibilité au point de nous rendre inaptés à toutes conditions désagréables »⁹ par une pratique du corps, selon la formule bienvenue de Marcel Mauss.

Freud écrit encore : « L'action des stupéfiants est à ce point appréciée, et reconnue comme un tel bienfait pour assurer le bonheur ou éloigner la misère, que des individus et même des peuples entiers leur ont réservé une place permanente dans l'économie de leur

⁸ C. Soler, Impossible à supporter, Les feuillets du Courtils, n°6, février 1993, p. 10.

libido ». Et il continue : « On ne leur doit pas seulement une jouissance immédiate mais un degré d'indépendance ardemment souhaité à l'égard du monde extérieur. On sait très bien qu'à l'aide du *Sorgenbrecker* (briseur de soucis), l'on peut à chaque instant se soustraire au fardeau de la réalité et se réfugier dans un monde à soi qui réserve de meilleures conditions à la sensibilité. Mais on sait aussi que cette propriété des stupéfiants en constitue précisément le danger et la nocivité. Dans certaines circonstances ils sont responsables du gaspillage de grandes sommes d'énergie qui pourraient s'employer à l'amélioration du sort des humains ».

Notons encore que chez Freud le produit stupéfiant occupe aussi une place dans la psychopathologie. L'intoxication, chronique cette fois-ci, prend alors le relais de la maladie nerveuse lorsque celle-ci échoue à procurer au sujet les satisfactions substitutives qu'il en escomptait: « La dernière technique vitale qui s'offre à lui, en promettant tout au moins des satisfactions substitutives, est la fuite dans la maladie nerveuse »¹⁰. Devant l'échec de ce dernier recours dans la quête d'un bonheur toujours refusé, deux solutions se présentent alors : l'intoxication chronique ou la psychose. Si la psychose est définie comme une « tentative de révolte désespérée »,¹¹ l'intoxication chronique est qualifiée de « consolation ».¹² La leçon à tirer est celle-ci : la consommation de drogue n'est pas considérée par Freud comme pathologique en tant que telle, mais le devient à certaines conditions. Conditions qui sont d'une part la chronicité de la consommation et d'autre part l'échec à trouver satisfaction substitutive dans la maladie nerveuse. Autrement dit, il s'agit de l'échec du compromis cherché par le sujet entre interdit et jouissance en quoi consiste tout symptôme névrotique. Ce dernier point présente une grande importance clinique, car nous pouvons considérer — à la lecture du texte de Freud — que l'intoxication chronique prend place comme substitut de la maladie nerveuse. C'est parce que le sujet ne peut construire un symptôme satisfaisant pour lui qu'il choisit la voie de consolation de l'intoxication chronique.

La faille épistémo-somatique

Ce parcours de Freud nous a permis de situer les usages de drogue au centre de la tension existant entre principe du plaisir et malaise, malaise dont Lacan nous indique qu'il a pour cœur la jouissance. Le bonheur, de son côté, comme visée de l'humanité, est problématique. C'est pourtant bien à ce signifiant que nous avons affaire d'une manière bien plus prégnante désormais. Et c'est sûrement pourquoi Lacan rappelait le propos de Saint

⁹ S. Freud, *Malaise dans la civilisation*, PUF, P 31

¹⁰ S. Freud, *Malaise dans la civilisation*, PUF, P 31

¹¹ S. Freud, *Malaise dans la civilisation*, P 31

Just affirmant, au moment de la Révolution française, que le bonheur était désormais devenu une affaire politique. Car cette tension entre bonheur et malaise et la manière de la traiter par le corps, concerne désormais bien autre chose que les seuls produits stupéfiants dans leur définition classique. Ils ne sont qu'une partie de l'offre faite par le social au nom du droit au bonheur pour tous dans la distribution des biens. Comment situer, à propos de cette dimension du bonheur, l'articulation entre demande de bienfait adressée au social et pratique du corps vivant ?

Pour avancer, faisons part d'abord d'une remarque de Foucault concernant l'apparition de ce qu'il nomme le bio-pouvoir, avant de revenir plus précisément à notre sujet avec Lacan. C'est en s'intéressant aux formes du pouvoir et à leurs rapports à la guerre que Michel Foucault met en exergue un virage historique qu'il va nommer le bio-pouvoir. Ce dernier se dessine historiquement lorsque les progrès accomplis par la science permirent peu à peu d'éradiquer et de contenir un certain nombre de grands fléaux. Quelque chose dans les mentalités va alors peu à peu se transformer parallèlement à ce premier mouvement et aura des effets sur le pouvoir de l'Etat lui-même. Jusqu'alors le Prince avait droit de vie et de mort sur ses sujets. L'émergence du bio-pouvoir fait que le droit de vie et de mort se transforme en obligation d'assurer le bonheur, le bien de tous, le droit de vie. « Dans cette technologie de pouvoir », dit Foucault, « qui a pour objet et pour objectif la vie, comment va s'exercer le droit de tuer et la fonction du meurtre, s'il est vrai que dans ce pouvoir il s'agit essentiellement de majorer la vie, d'en prolonger la durée, d'en multiplier les chances, d'en détourner les accidents, ou bien d'en compenser les déficits ? Comment dans ces conditions est-il possible, pour un pouvoir politique, de tuer, de réclamer la mort, de demander la mort, de faire tuer, de donner l'ordre de tuer, d'exposer à la mort non seulement ses ennemis mais même ses propres citoyens? »¹³

Or, au-delà de l'objet particulier que questionne Foucault, à savoir le pouvoir et la guerre, nous pouvons constater que les drogues deviennent une forme de régulation sociale (économie parallèle, usages détournés de médicaments, politiques sur la limitation des risques inhérents aux consommations, prescriptions de molécules de l'apaisement etc...). Chacun, les concernant, se fait peu ou prou à l'idée de les concevoir comme un mal inévitable, sinon, d'une manière plus radicale, à les ranger dans le champ du bien, comme un droit. L'Etat moderne se pose par exemple la question de prendre en main lui-même cette technique, cet outil, pour exercer son pouvoir de régulation et prendre le commandement de son exercice,

¹² S. Freud, Malaise dans la civilisation, P 31

non pas officiellement au nom du droit au bonheur, mais au moins pour en contrôler les conséquences en termes de santé publique.

Pour comprendre ce virage, et la place que peu à peu occupent les drogues en son sein, nous devons prendre en compte les indications que nous laisse Lacan dans une conférence qu'il fit pour des médecins¹⁴. Dans cette conférence Lacan estime que la toxicomanie est une définition policière et il la considère comme effet du discours de la science, car entre autres, ces effets se matérialisent à ses yeux « sous la forme de divers produits qui vont des tranquillisants aux hallucinogènes »¹⁵. Il établit donc une linéarité entre drogues et médicaments, à partir de ce qui les rassemble, à savoir qu'ils sont produits d'un discours. Ce qui est incontestable dans la majorité des cas. Ce en quoi procède le qualificatif «toxicomanie» — accordé à un certain usage des toxiques — ne dérive pas des produits eux-mêmes mais résulte de leurs modalités d'usage qui différencient le type du consommateur.¹⁶

Cet usage est en fait jugé en tant qu'il est inscrit ou non dans l'ordre de ce qu'en attend comme résultat le discours dominant. A savoir, sont-ils consommés sous prescription et dans un but d'une efficacité sociale admise, ou bien le sont-ils d'une manière égoïste ? Notons à ce propos que certains historiens ont montré avec pertinence que le législateur n'est pas intervenu sur cet objet à n'importe quel moment. Par exemple, il est établi que dans l'Angleterre et la France de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle, l'opium était d'un usage répandu. Cela allait des prescriptions d'opium aux enfants, afin que les mères puissent aller travailler à l'usine, à l'usage de la morphine par les demi-mondaines dans les salons français, en passant, entre autres, par le succès du vin Mariani, stimulant à base de coca. Comme l'écrit en 1911 M. Lefèvre : « Malheureusement cette large et bienveillante indifférence [donnée par l'opium] fait place assez vite à un égotisme effréné, à une vanité puérile», car le fumeur «perd ses sentiments affectifs, l'idée de famille, l'idée de patrie, lui semblant des sentiments grotesques »¹⁷.

Est donc toxicomane quiconque consomme dans un but égoïste et hors prescription du

¹³ M. Foucault, *Il faut défendre la société*, Gallimard/Seuil, p. 226.

¹⁴ J. Lacan, conférence sur Psychanalyse et médecine, in *Lettres de l'École freudienne de Paris*, n°1, février mars 1967.

¹⁵ J. Lacan, conférence sur Psychanalyse et médecine.

¹⁶ Pour l'imager, notons par exemple que la morphine a été utilisée pour la première fois dans un but bien précis : soulager les douleurs des grands blessés lors de la guerre de 1870. Et encore aujourd'hui, elle est utilisée, elle ou ses dérivés, pour calmer la souffrance de certains malades. C'est son pouvoir antalgique qui est en cause dans le traitement de la souffrance et de la douleur ; et c'est ce même pouvoir qui est utilisé au service du principe du plaisir dans son usage détourné.

¹⁷ D. Lefèvre, *Les fumeurs d'opium dans la littérature française contemporaine*, in *La Revue*, 1er oct. 1911, p.

discours du maître. Or, signale Lacan, « du point de vue de la jouissance, qu'est-ce qu'un usage ordonné de ce qu'on appelle plus ou moins proprement des toxiques, peut avoir de répréhensible ? »¹⁸ En effet, l'appréhension de ce qui se nomme toxicomanie doit se faire dans le cadre d'une telle question. A partir de ce constat, le partage introduit se fait, non plus en termes de discrimination des comportements à l'égard du produit toxique, mais à partir du fait d'avoir à y situer « la dimension de la jouissance », comme s'exprime Lacan. Cela veut dire que c'est le repérage de cette dimension en jeu dans ces consommations qui doit être l'appui d'une lecture de ce phénomène, et non celui qui se fait à partir du classement normatif des produits dont découle en fait le jugement sur le consommateur. Mais, dans cette conférence Lacan va plus loin que la simple mise en cause de la définition reçue de la toxicomanie.

Pour lui, l'usage des stupéfiants doit être lu dans un cadre beaucoup plus large. En effet, le fait que la science déverse sur le marché une série d'objets constituent une offre, dans la mesure où ils répondent de la place qu'occupe la science dans notre monde, place d'idéal majeur, et à ce titre, ajouterai-je, place de commandement. Et « dans la mesure (...) où cette sorte de pouvoir généralisé qu'est le pouvoir scientifique donne à tous la possibilité de venir demander au médecin son ticket de bienfait dans un but précis immédiat, nous voyons se dessiner l'originalité d'une dimension que j'appelle la demande »¹⁹. Cette offre, donc, suscite une demande, crée cette demande. Mais cette demande ne s'articule pas n'importe comment. Elle s'articule, elle s'étaye, sur une notion précise qui l'accompagne : celle de bienfait. Sur ces objets s'inscrivent les signifiants «bienfait», «promesse de bonheur», et c'est cela qui les constitue comme objets de la demande.

Logiquement à sa thèse, Lacan suppose que, peu à peu, les médecins vont devenir ce qu'il nomme des agents distributeurs de tickets de bienfaits s'il ne prennent pas en compte cette nouvelle dimension de l'offre et de la demande en jeu désormais dans leur pratique. « Le médecin est requis dans la fonction du savant physiologiste mais il subit d'autres appels encore : le monde scientifique déverse entre ses mains le nombre indéfini de ce qu'il peut produire comme agents thérapeutiques nouveaux, chimiques ou biologiques, qu'il met à la disposition du public et il demande au médecin, comme à un agent distributeur, de les mettre à l'épreuve. Où est la limite où le médecin doit agir et à quoi doit-il répondre ? »²⁰ Et c'est bien pourquoi Lacan propose, dans cette conférence, un nouveau terme pour désigner l'enjeu de cette demande, celui d'épistémo-somatique, plus précisément celui de « faille épistémo-

387.

¹⁸ J. Lacan, conférence sur Psychanalyse et médecine.

¹⁹ J. Lacan, conférence sur Psychanalyse et médecine

somatique ». Cette faille définit « l'effet que va avoir le progrès de la science sur la relation de la médecine avec le corps »²¹. Cette faille tient dans l'écart existant entre le fait que si la science sait ce qu'elle peut, elle ne peut savoir ce qu'elle veut, à l'image du sujet qu'elle engendre. C'est dans cet écart que la dimension du jouir propre au corps lui échappe.

Remarquons que la limite invoquée au regard de l'acte médical et de la demande qui lui est corollaire ne concerne pas seulement l'usage médical des produits en jeu, ni non plus leur éventuel détournement à des buts toxicomaniaques. Le sportif de haut niveau lui aussi demande ces produits dans la mesure où leurs usages s'inscrivent dans la même logique. C'est ce petit mieux, ce petit plus, qu'ils promettent en termes de soulagement ou de performance, qui est la cause de leur succès irréprouvable. Remarquons aussi que si dans les rave-party, l'ecstasy fait danser, fait performance, sur la techno-musique, ces molécules ne sont pas là seulement pour l'extase chimique mais occupent aussi une fonction de soutien du lien social — sous forme du rêve d'une communication sans mots — en même temps que celle d'étayage de la performance physique, à savoir pouvoir danser des heures durant grâce à ces béquilles chimiques.

En conclusion, si l'usage des drogues peut toujours se repérer au un par un dans une forme particulière de traitement par le corps de la jouissance aux prises avec laquelle se trouve appendu un sujet — et ceci quelle que soit sa structure clinique, d'une part, et d'autre part, le degré d'importance et le statut que revêt pour lui sa consommation — désormais nous pouvons considérer sa pratique comme suspendue à une demande qui prend forme comme résultante d'une offre généralisée dans laquelle s'associent produits de la science, tickets de bienfait, droit au bonheur et discours capitaliste.

A ce titre, nous pourrions avancer que la toxicomanie — à propos de laquelle nous avons noté que sa définition clinique prête toujours à caution, pour les motifs qu'avance Lacan bien sûr, mais aussi du fait de la difficulté à donner un statut précis à l'acte qui la constitue — serait au départ une forme de la demande. Mais nous l'avançons avec prudence, car cette proposition mériterait un plus ample développement.

Notons aussi que si la conférence sur laquelle nous nous sommes appuyés reçut un accueil plus que mitigé il y a une vingtaine d'années, le paysage qu'elle esquissait alors commence bel et bien à se vérifier aujourd'hui.

Or, que penser de l'hypothèse que Lacan y formule : « Pour peu qu'un jour nous soyons

²⁰ Id.

en possession d'un produit qui nous permette de recueillir des informations sur le monde extérieur, je vois mal comment une contention policière pourrait s'exercer.»²² En fait, n'oublions pas sa thèse avançant que l'invention de la psychanalyse par Freud correspond en une réponse historique à l'émergence du sujet de la science, qui est homologue au sujet de l'inconscient. Cette réponse consiste en un discours qui, tout en tenant compte de ce sujet et des conséquences liées à son apparition, introduit la division toujours d'actualité pour tout à chacun, pris à ce niveau entre désir, demande et jouissance comme conséquence d'un corps aliéné aux signifiants

²¹ Id.

²² Id.